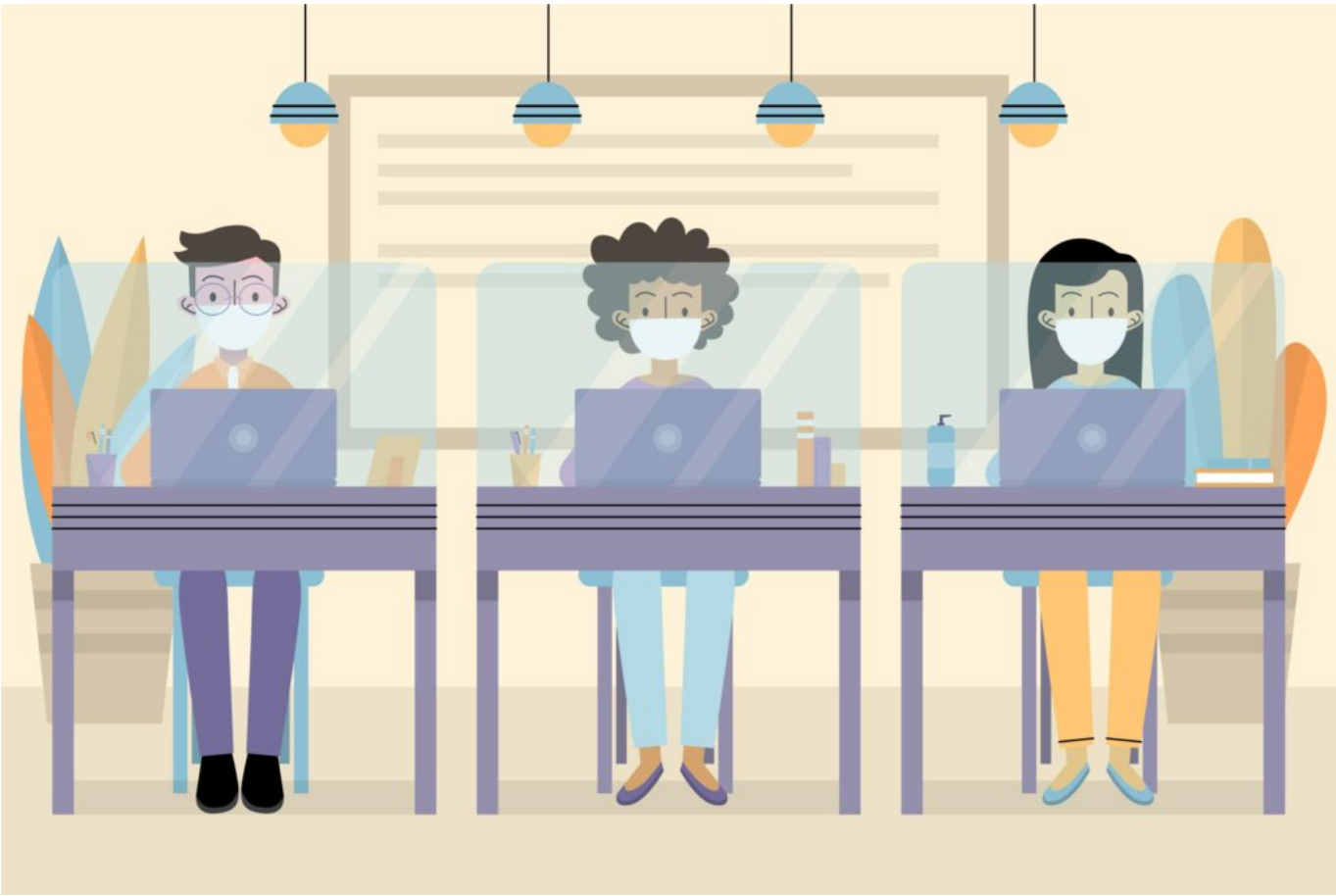
Ecrit par Echo du Mardi le 5 août 2020

Santé au travail : Plus de 15 000 entreprises vauclusiennes accompagnées pendant la crise du Covid-19



Engagés pour mener à bien leur mission d'intérêt général et conscients des enjeux majeurs que constituent le suivi de l'état de santé des travailleurs et la prévention des risques professionnels au sein des entreprises, les équipes des Services de Santé au travail du Vaucluse ont été mobilisés aux côtés des employeurs et salariés pendant toute la crise sanitaire et continuent à les accompagner.

« Bien que contraints de suspendre en partie leurs actions en entreprise et la majorité de leurs visites en cabinet médical pendant la période du confinement, ils ont su s'adapter et proposer des téléconsultations et un accompagnement personnalisé à distance grâce à leurs connaissances particulières des différents secteurs d'activité, expliquent l'AIST 84 (Association interprofessionnelle de santé au travail de Vaucluse

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 5 août 2020

basé à Avignon), le GMSI 84 (Groupement médico-social interprofessionnel situé à Carpentras) et Santé au travail Durance-Luberon implanté à Cavaillon. Pour soutenir la reprise d'activités, ils ont conseillé les entreprises sur les mesures de prévention à mettre en œuvre et aidé à la réalisation des Plans de reprise d'activité (PRA) et à la mise à jour des Documents uniques (DUERP) ; autant d'étapes indispensables pour redémarrer sur des bases sécurisées et préserver ainsi la santé de tous. »

Multiplication des téléconsultations

Face à la crise sanitaire et à la pénurie d'équipements de protection et notamment de masques, les médecins du travail et les infirmiers en santé travail ont réalisé des téléconsultations. En effet, même si le décret n°2020-410 du 8 avril, accorde le report temporaire des visites médicales non indispensables, ils continuent d'assurer le suivi des salariés en priorisant ceux exposés à des risques professionnels particuliers ou dont la santé nécessite un suivi renforcé. Au-delà du suivi individuel de santé, les conseillers en prévention, ergonomes, psychologues et toxicologues ont continué à soutenir les entreprises en matière de prévention des risques professionnels. Habitués au terrain, ces spécialistes ont une connaissance fine des différents secteurs d'activité et des risques associés qui permet, bien qu'éloignés physiquement, de répondre aux besoins des entreprises et de leur apporter un accompagnement sur mesure. Un accompagnement qui passe, entre autre, par la réalisation de nombreux supports d'information : fiche conseils sur les masques de protection, guide spécial télétravail et prévention des risques psychosociaux engendrés, méthodologie d'aide à la mise à jour du Document unique, PRA… autant d'outils indispensables pour préparer la reprise tout en préservant la santé et la sécurité de tous.

Soutien aux salariés

D'autre part, pour aider salariés et dirigeants face à la multiplication des risques psychosociaux, des séances de soutien sont également assurées par des psychologues du travail. « Enfin, il est important de souligner que certains des spécialistes des Services de Santé au Travail de France ont contribué aux fiches métiers diffusées par le ministère du travail qui sont relayées par les Service de Santé au Travail depuis le début de l'épidémie, insistent les organismes vauclusiens de la santé au travail. Tous ces supports, partagés lors de campagnes de communication actives et de façon ciblée selon les secteurs d'activité, sont disponibles sur les sites internet des trois services de santé au travail du Vaucluse sur lesquels sont également relayés les messages de prévention et informations du gouvernement ainsi que les newsletters et bulletins dédiés qui sont envoyés régulièrement pour informer et accompagner adhérents et salariés. »

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !